

## Le Burundi suspend plusieurs ONG

BBC Afrique, 28 septembre 2018 Le gouvernement burundais a suspendu les activités de la plupart des organisations non gouvernementales étrangères présentes dans son territoire. Les autorités burundaises exigent des ONG qu'elles se conforment à une nouvelle loi imposant un contrôle plus strict de leurs opérations.

Selon le gouvernement, la plupart des 130 ONG présentes dans le pays ne respectent pas la réglementation fixée pour y travailler. Les ONG ont dénoncé la nouvelle loi burundaise qui leur impose des quotas ethniques dans l'effectif de leurs travailleurs et des frais d'administration. Le gouvernement tient à ce que, avec cette loi, les comptes en devises étrangères des ONG soient gérés par la banque centrale du Burundi. Ce pays, où les ONG jouent un rôle important dans plusieurs secteurs d'activité, connaît une pénurie de devises en raison des sanctions qui lui sont imposées par l'Union européenne.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});